AMICALE
DES ANCIENS
PARLEMENTAIRES
DU QUÉBEC

BULLETIN de l'Amicale

Volume 8, Numéro 1, Québec, printemps 2007

Assemblée générale le 15 mai 2007

Les Québécois aux urnes le 26 mars 2007

Duplessis, le crucifix et le taxi de Rouyn

En couverture :
Partie centrale du tableau de Charles Huot qui surplombe depuis 1950 le trône de la salle du Conseil législatif dite Salon rouge. Il représente les membres du Conseil souverain de la Nouvelle-France, conseil créé par le roi Louis XIV en 1663.

Tables des matières

2 Édi-temps

3 Le message du président

4 Nouvelles brèves
4 Une rue Yves Bérubé à Matane
4 Le site Internet de l'Amicale s'ouvre aux autres langues
4 Antonine Dro'et occupe le poste de lieutenant-gouverneur
4 Mémoire de députés sur le Canal de l'Assemblée nationale
5 Marie-Claire Kirland, une femme remarquable!
5 Jacques Brassard et Gérald Harvey devant les membres du Cercle de presse du Saguenay

5 Un peu d'histoire
5 Duplessis, le crucifix et le taxi de Kénogami
8 Le discours du Général

9 Des nouvelles de votre Amicale
9 L'Amicale est reçue à la Maison du gouverneur
11 Assemblée générale le 15 mai 2007

11 Commémoration
11 Bonne fête nationale des Patriotes!

12 Comité des archives et des objets de mémoire
13 Rencontre d'information sur les archives d'anciens députés de Laval

13 Fondation des parlementaires québécois *Cultures à partager*
15 Explorateurs des grands espaces, aventuriers d'horizons, ce message s'adresse à moi!

14 Chroniques du livre
14 Gil es Houde, femme d'une cause!
15 Robert Bourassa ou la passion de la politique
16 Une action impérative pour le Québec de demain!
19 Une famille pas banale!

22 Élections générales
22 Les Québécois ont voté le 26 mars 2007

24 Union mondiale des associations d'anciens parlementaires francophones
24 Les prochains congrès de l'Union

25 Société du patrimoine politique du Québec
25 La 2e édition des Entretiens Pierre Bédard

25 Anciens parlementaires en action

29 Souvenons-nous de ...

30 La vie d'hier en photos

Édi-temps

Une plage dans la mémoire

Dans sa tête, il y avait des airs d'enfance qui lui permettaient d'échapper au temps. Cela n'avait rien à voir avec la nostalgie, il n'était pas de ceux qui croyaient que le monde avait changé au point de n'avoir plus d'avenir. Ce monde continuait à côté de lui, dans lequel il jouait parfois, et même souvent. Non. Dans sa tête, c'était ailleurs, le bonheur qui avait été le sien, quand la vie était l'éternité sans âge, un état de bien-être où l'on ne mesurait pas les choses avec du temps.

Comment arrivait-il en ce non-lieu, état de lévitation, pur esprit qui pressentait le corps de gloire? Par une odeur, un air de musique, une photo, un paysage de la terre, un visage qui passait? Il ne le savait pas sinon qu'il était soudain ailleurs, un autrefois actuel qui l'arrachait aux contingences de l'âge, de la vie courante. Dans cet ailleurs jaillissaient la lumière, le bien-être, où il était en quelque sorte délébile, si cela se pouvait.

C'était comme s'il s'absentait momentanément pour se retirer dans une mémoire qui n'était que la sienne, encore que s'y trouvaient parfois sa mère, ou une personne chère à un autre détour, un paysage aimé telle autre fois. C'était comme une nouvelle planète, même s'il y reconnaissait un arbre qu'il avait jadis planté.

On le disait de plus en plus distrait et pourtant il était de plus en plus présent à lui-même. Il était comme une île au large que l'on ne peut atteindre que du regard. Libre. Détaché. Il écoutait de plus en plus le Bach des Cantates et choisissait même les arias sur lesquels il aurait pu partir en franchise. De plus en plus léger, il avait parfois peur de s'envoler. Heureusement que pour le retenir en surface, il avait son poids d'âge. Il vivait par ailleurs, souvent pressé par les tâches, très actif, mais au fond de lui-même, tout léger, tout léger, le bonheur nichait parfois près de lui, comme une hirondelle, rapide et passagère.

Le message du *président*

Pour notre prochaine assemblée générale qui se tiendra les lundi 14 et mardi 15 mai, nous avons innové et modifié le programme d'activités. C'est ainsi que la remise des Prix de l'Amicale, soit le prix Jean-Noël-Lavoie et le prix René-Chaloult, se fera à l'occasion d'un dîner réunissant les anciens parlementaires, le lundi 14 mai à 19 h. Il est à souligner que les conjoint(e)s pourront se joindre à nous pour la circonstance. Ce changement permettra de donner plus de relief et plus d'éclat à la cérémonie de remise des deux Prix. Le lendemain, le mardi 15 mai, comme d'habitude, aura lieu notre assemblée générale suivie du déjeuner des membres. À cette occasion, les parlementaires de la 38e législature seront invités à prendre part au repas, cela leur permettant de prendre ou de reprendre contact avec les membres de l'Amicale. Comme par les années passées, nous pourrons également assister à la période de questions. Je vous invite à participer en grand nombre à cette activité annuelle de notre Amicale, association qui nous permet entre autres de renouer avec d'anciens collègues dans la convivialité, mais aussi de discuter de sujets importants qui touchent les anciens parlementaires dont nous faisons partie. Un invitation toute particulière est d'ailleurs lancée à nos anciennes collègues féminines qui nous ont manqué l'an dernier.

Votre conseil d'administration avait fait cheminer avec succès un projet de loi portant sur la reconnaissance des acquis pour les députés quittant la vie politique. Nous avions obtenu l'aval de tous les partis. Malheureusement, le déclenchement d'élections générales n'a pas permis l'adoption du projet de loi. Dommage! Il nous faudra reprendre le processus.

Je vous confirme aussi à l'occasion du quatre centième anniversaire de la fondation de Québec, nous accueillerons dans la Capitale nationale le congrès de l'Union mondiale des associations d'anciens parlementaires francophones (UMAPF) qui se tiendra du 17 au 19 septembre 2008. Le comité permanent sur le parlementarisme et la démocratie, présidé par Jean-Paul Champagne, a reçu du conseil d'administration le mandat de réfléchir sur la thématique de ce congrès et d'élaborer à cet égard des propositions que nous pourrons soumettre à l'Union mondiale.

Je ne peux conclure ce billet sans souhaiter la bienvenue dans nos rangs aux « nouveaux anciens » qui ont adhéré à notre Amicale.

J'espère avoir le plaisir de rencontrer nombre d'entre vous lors des activités de l'assemblée générale de mai prochain!

Jacques Brassard
Député de Lac Saint-Jean (1976-2002)

Une rue Yves-Bérubé à Matane

Le 20 novembre 2006, pour faire suite à la suggestion de plusieurs citoyens, la ville de Matane a honoré la mémoire d'Yves Bérubé, député de Matane de 1976 à 1985, en nommant une rue de la ville à son nom. La veuve de M. Bérubé, Mme Francine Leroux-Bérubé, s'est dite très émue par la cérémonie civique organisée par la ville de Matane, ainsi que par les nombreux témoignages reçus en hommage à cet homme qui a défendu sa région « corps et âme » et qui fut ministre dans le Gouvernement de René Lévesque. ▌

Mme Francine Leroux Bérubé en compagnie de ses deux filles, Dominique et Sylvie, et de son petit fils, Maximilien, lors de la cérémonie tenue à l'hôtel de ville.

Le site Internet de l'Amicale s'ouvre aux autres langues

Depuis le 1er février 2007, la page d'accueil du site Internet de l'Amicale est disponible dans les quatre langues les plus parlées des Amériques, soit le français, l'anglais, l'espagnol et le portugais. Cette initiative permet aux locuteurs de ces quatre langues des Amériques de prendre connaissance de l'existence, des objectifs et du fonctionnement de l'Amicale dans leur langue nationale ou acquise. ▌

Antoine Drolet occupe le poste de Lieutenant-gouverneur

Lors de la 21e législature du Parlement jeunesse du Québec qui se tenait à l'Assemblée nationale du 2 au 6 janvier 2007, le poste de Lieutenant-gouverneur de notre territoire a été confié à Antoine Drolet, député de Portneuf de 1970 à 1973. Cette simulation parlementaire permettait à des jeunes de 18 à 25 ans de se familiariser avec le travail du député à l'Assemblée nationale. Rappelons que M. Drolet s'est également impliqué au sein d'une autre simulation parlementaire, à savoir le Parlement des sages, organisé par l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées. ▌

Mémoires de députés sur le Canal de l'Assemblée nationale

Suspendue durant la période électorale, la diffusion de l'émission *Mémoires de députés* a repris le dimanche 1er avril sur les ondes du Canal de l'Assemblée nationale. Cette émission consacrée aux témoignages d'anciens parlementaires québécois est diffusée chaque dimanche à 19 heures, ainsi qu'en reprise au cours de la semaine suivante. On peut également consulter le calendrier de diffusion et visionner les émissions déjà mises en ondes dans la page Web de *Mémoires de députés* à l'adresse www.assnat.qc.ca/memoires. ▌

Marie-Claire Kirkland, une femme remarquable!

À l'occasion de la Journée internationale de la femme du 8 mars dernier, le quotidien *Le Soleil* a publié une entrevue réalisée avec Marie-Claire Kirkland, députée de Jacques-Cartier de 1961 à 1966 et de Marguerite-Bourgeoys de 1966 à 1973. Il faut se rappeler que notre collègue fut la première femme élue à l'Assemblée nationale (encore alors Assemblée législative), première aussi à occuper un poste de ministre. Toujours passionnée par les affaires publiques, Mme Kirkland se dit encore libérale et démocrate, croyant qu'un jour le Québec verra une femme occuper le poste de premier ministre. ▌

Jacques Brassard et Gérald Harvey devant les membres du Cercle de presse du Saguenay

Le 7 mars dernier, les membres du Cercle de presse du Saguenay se sont réunis à Chicoutimi et ont entrepris de comparer la politique d'aujourd'hui à celle d'autrefois. Pour l'occasion, ils avaient invité deux anciens parlementaires de la région, Jacques Brassard, député de Lac Saint Jean de 1976 à 2002, et Gérald Harvey, député de Jonquière-Kénogami de 1960 à 1966 et de Jonquière de 1966 à 1976, tous deux anciens ministres. Les discussions ont notamment fait ressortir que la fonction politique est beaucoup moins respectée qu'autrefois. La participation accrue des hommes politiques à des émissions de divertissement contribuerait à les discréditer. D'un autre côté, les différents médias ne joueraient plus le rôle de pédagogues politiques, mettant aujourd'hui l'accent sur l'information continue et spectaculaire au détriment des analyses en profondeur impliquant des contacts privilégiés avec les décideurs. ▌

Duplessis, le crucifix et le taxi de Rouyn

Duplessis a le dos large. Son nom est encore revenu sur le tapis dans le débat sur la présence d'un crucifix à l'Assemblée nationale depuis 1936. « Cette décision de Duplessis n'est pas fortuite, a écrit un historien dans *Le Devoir* du 27 janvier dernier : elle est réfléchie et correspond au désir du nouveau gouvernement d'effectuer un virage dans les relations entre l'Église et l'État québécois. Duplessis veut montrer qu'il se distingue des gouvernements libéraux antérieurs en étant davantage à l'écoute des principes catholiques ». C'est évidemment le coupable. Au premier degré en plus, comme on dit au prétoire. Et il aurait récidivé au Salon rouge. L'affaire est jugée, mais n'est-elle pas préjugée?

Il y avait un autre suspect : Albiny Paquette, médecin, député de Labelle et ministre dans le premier cabinet Duplessis. Dans ses mémoires publiées en 1977 (sous le titre *Hon. Albiny Paquette : Soldat, médecin, maire, député, ministre : 55 années à la Législature de Québec*), le docteur Paquette dit avoir donné, quelques jours après son assermentation comme secrétaire de la province (soit le 26 août 1936), « instruction de placer des crucifix au-dessus des fauteuils du président de l'Assemblée législative et du Conseil législatif »; le député de Labelle aurait aussi, dans un discours à la Chambre, expliqué qu'il voulait par ce geste « donner aux valeurs spirituelles et religieuses l'importance qui leur revient dans notre société chrétienne ».

Un avocat de la défense saurait utiliser ce témoin important, qu'on ne peut plus contre-interroger, mais sa confession soulève plusieurs doutes. De quel droit aurait-il donné des « instructions »? Le Parlement est encore relativement autonome en 1936 (on n'est pas

en 1956...), l'Assemblée législative a un président qui administre l'institution, avec trois ministres désignés par le Conseil exécutif, et Paquette n'est pas du nombre. Du point de vue matériel, l'hôtel du Parlement est géré par les Travaux publics, ce qui n'est pas la responsabilité de monsieur Paquette non plus. Enfin, un ministre aurait été bien mal avisé de donner des instructions à un Conseil législatif plutôt indépendant de nature et surtout très majoritairement libéral après 40 ans de régime rouge! En octobre 1936, Duplessis n'y avait que deux appuis sûrs : le président Alphonse Raymond, qui vient justement d'entrer au Conseil, et Thomas Chapais, qui s'y trouve depuis 1892!

Paquette aurait certes été du genre à accrocher des crucifix. En 1956, il est sur le point de récolter des honneurs qui couronnent une carrière entreprise au Proche-Orient avant la Grande Guerre et qu'on ne donne pas aux mécréants : décoration de l'Ordre latin, croix de Jérusalem, grand-croix de l'Ordre équestre du Saint-Sépulcre, croix d'or de Saint-Jean-de-Latran, etc. Mais se serait-il attribué un mérite à la place de son chef : n'est-ce pas inconvenant? Faut-il plutôt penser que le bon docteur de Mont-Laurier s'est emmêlé dans ses souvenirs quand il a écrit ses mémoires peu de temps avant sa mort, à près de 90 ans?

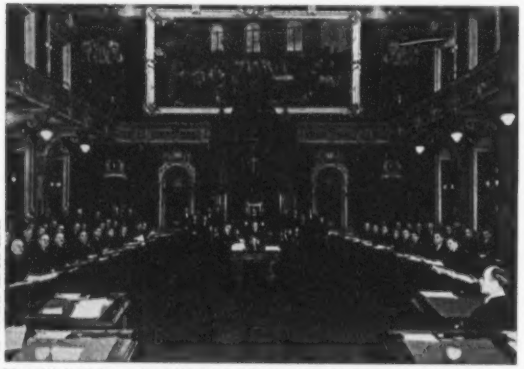

Photo : Archives de l'Assemblée nationale

L'Assemblée législative sous la présidence de Paul Sauvé en 1936. C'est la première photographie officielle où l'on peut voir le crucifix.

Au lendemain de l'ouverture de la session d'octobre 1936, les médias ne font pas un plat de l'apparition d'un crucifix dans la salle des séances. La plupart des journaux en traitent comme ils parlent de la nouvelle couleur du ruban qui décorait le discours du trône. Une mention sans émotion. *Le Nouvelliste* se démarque en plaçant la nouvelle en première page dans un encadré : « Pour la première fois dans l'histoire politique du Québec, le Christ présidera aux délibérations de l'Assemblée législative ». Le quotidien de Trois-Rivières attribue « ce geste de foi » à Duplessis, comme deux ou trois autres quotidiens dont *L'Action catholique* qui précise qu'un crucifix a aussi été placé « dans la salle du Conseil exécutif [...] à la demande de M. Duplessis » qui en a mis un dans son bureau. Il n'est pas question de la salle du Conseil législatif et, dans l'état actuel des recherches, on croit plutôt qu'un crucifix y a été installé un peu plus tard à la demande de Médéric Martin, cigarier de son état, ancien maire de Montréal, libéral en politique et surtout pas porté à servir d'exécutant pour Duplessis.

Par ailleurs, le discours que le député de Labelle prétend avoir prononcé est introuvable dans les débats parlementaires reconstitués (il n'y avait pas de verbatim à l'époque); s'il a fait un discours à ce sujet au début de la session d'octobre 1936, aucun journaliste n'en a parlé, même dans *La Voix du Nord*, l'hebdomadaire de son coin.

Aucun chroniqueur ne parle du docteur Paquette, mais plusieurs quotidiens rappellent que l'installation d'un crucifix fait suite à une intervention du député Nil-Élie Larivière au cours de la session du printemps 1936. Né en Ontario, où il n'a pu étudier dans sa langue à cause du funeste Règlement XVII, Larivière s'est installé à Rouyn; il a été colon, bûcheron, mécanicien, « voyageur de commerce », épicier, garagiste et finalement député de l'Action libérale nationale dans la circonscription de Témiscamingue. C'est lui qui « attache le grelot » pendant le débat sur le budget, le 12 mai 1936 :

> *Lorsque je suis arrivé [au Québec], je croyais que la province de nos ancêtres était gouvernée par des Canadiens français fidèles à leurs traditions. J'ai entendu nos amis de la droite parler de leur croyance, l'honorable premier ministre dire qu'il était le fils d'une sainte. Mais une chose m'a étonné. On reproche au premier ministre Anderson, de la Saskatchewan, d'avoir fait disparaître les costumes religieux dans sa province. Comment se fait-il – c'est ce qui m'a étonné – que dans un Parlement catholique, où le premier ministre proclame que sa mère était une sainte, qu'il n'y ait pas de crucifix au-dessus du fauteuil du président?*

Pendant le débat sur le « discours du trône », le premier ministre Taschereau avait fait une longue profession de foi au cours de laquelle il s'était défendu d'être incroyant et de diriger un parti antireligieux. Taschereau avait longuement énuméré les gestes posés par le Parti libéral en faveur des institutions catholiques, il était remonté jusqu'à la restitution des biens des Jésuites par Honoré Mercier, en passant par sa propre participation aux congrès eucharistiques de Thetford Mines, Montréal et Chicago. Et il n'avait surtout pas manqué de rappeler un geste capital : « On nous a demandé de placer des crucifix dans toutes les salles d'audience des palais de justice et nous en avons mis ». Le docteur Paquette lui-même le soulignera à ses collègues au cours du débat sur le budget : « En lisant les Comptes publics, je remarque que le gouvernement a acheté pour 7 894 $ de crucifix. C'est évidemment un gouvernement chrétien ».

Le gouvernement Taschereau a donc mis des crucifix dans tous les palais de justice du Québec et Duplessis « a complété l'œuvre » des libéraux, comme l'écrit *L'Action catholique* le 8 octobre 1936. Le « virage » qu'on lui attribue n'a étourdi personne. Il s'agissait plutôt d'une accélération en ligne droite et « l'événement » est presque passé inaperçu. Le Clairon de Saint-Hyacinthe, qui appartenait à T.-D. Bouchard, alors chef de l'Opposition officielle et présumé chef de file de « l'aile radicale » du Parti libéral, n'a pas réagi. Le crucifix de 1936 ne dérangeait pas et les journaux l'ont traité comme s'il allait de soi : pour utiliser un terme à la mode, il était dans les normes.

Gaston Deschênes
Historien

Source : Bibliothèque et Archives Nationales du Québec, 1977

Albiny Paquette alors qu'il devient Chevalier Grand-Croix de l'Ordre équestre du Saint-Sépulcre en 1952.

Le discours du Général

NDLR : Il y aura quarante ans en juillet 2007 que le Général de Gaulle, à l'invitation du Gouvernement de Daniel Johnson, venait au Québec pour renouer contact avec les descendants de la Nouvelle-France. Si l'on a fait surtout écho à son grand cri du cœur qui créa un incident diplomatique avec le Canada, on a peut-être oublié l'hommage éloquent que le Général rendait à Montréal, « ville exemplaire pour ses réussites modernes », aux artisans de la Révolution tranquille « en train de [...] constituer des élites, des usines, des entreprises, des laboratoires qui feront l'étonnement de tous », au Québec mais aussi au Canada français. Après quarante ans, sans doute qu'une lecture « à tête reposée » peut se faire du texte bref et fervent que livrait le Général du balcon de l'hôtel de ville de la Métropole. Autant les indépendantistes que les fédéralistes peuvent y trouver leur compte, surtout en cette année où nous sommes toujours sur la même ligne de non-signature de la Constitution canadienne, rapatriée sans l'accord du Québec en 1982.

« C'est une immense émotion qui remplit mon cœur, en voyant devant moi la ville de Montréal française. Au nom du vieux pays, je vous salue de tout mon cœur.

Je vais vous confier un secret que vous ne répéterez pas. Ce soir, ici, et tout le long de ma route, je me trouvais dans une atmosphère du même genre que celle de la Libération. Et tout le long de ma route, outre cela, j'ai constaté quel immense effort de progrès, de développement et par conséquent d'affranchissement, vous accomplissez, vous accomplissez ici. Et c'est à Montréal qu'il faut que je le dise parce que s'il y a au monde une ville exemplaire par ses réussites modernes, c'est la vôtre. Je dis c'est la vôtre et je me permets d'ajouter : c'est la nôtre !

Si vous savez quelle confiance la France, réveillée après d'immenses épreuves, porte maintenant envers vous. Si vous savez quelle affection elle recommence à ressentir pour les Français du Canada. Si vous savez à quel point elle se sent obligée de concourir à votre marche en avant, à votre progrès. C'est pourquoi elle a conclu avec le gouvernement du Québec, avec celui de mon ami Johnson, les accords pour que les Français, de part et d'autres de l'Atlantique, travaillent ensemble à une même œuvre française. Et d'ailleurs le concours que la France a, à tous les jours un peu plus, prêté ici, elle sait bien que vous le lui rendrez parce que vous êtes en train de vous constituer des élites, des usines, des entreprises, des laboratoires qui feront l'étonnement de tous et qui un jour, j'en suis sûr, vous permettront d'aider la France.

Voilà ce que je suis venu vous dire ce soir. En ajoutant que j'emporte de cette réunion inouïe de Montréal un souvenir inoubliable.

La France entière sait, voit, entend ce qui se passe ici et je puis vous dire qu'elle en voudra mieux.

Vive Montréal ! Vive le Québec ! Vive le Québec libre ! Vive le Canada-Français !
Et vive la France ! »

Discours du Général Charles De Gaulle aux Québecois, Montreal, le 24 juillet 1967

« Et c'est à Montréal qu'il faut que je le dise parce que s'il y a au monde une ville exemplaire par ses réussites modernes, c'est la vôtre »

Le Général de Gaulle lors de son discours prononcé du balcon de l'hôtel de ville de Montréal, le 24 juillet 1967

Des nouvelles de votre *Amicale*

L'Amicale est reçue à la Maison du gouverneur

Dans le cadre de la réunion tenue le 18 avril dernier, les membres du conseil d'administration de votre Amicale ont été reçus par la Société des alcools du Québec à la Maison du Gouverneur sise au 901, avenue De Lorimier à Montréal.

C'est sur un site chargé d'histoire qu'est construit en 1895 ce bâtiment servant de résidence au dernier gouverneur de la prison de Montréal, Charles-Amédée Vallée. Ce dernier quitte la résidence de fonction de la prison pour habiter cette superbe résidence avec sa famille. La Maison du Gouverneur sera habitée par la famille Vallée jusqu'en 1912, date à laquelle l'actuelle prison de Bordeaux prend le relais de la prison du « Pied-du Courant ».

Bâtiment déserté à partir de 1912, c'est en 1921 que l'ancien édifice carcéral reprend vie alors que s'y installe la Commission des liqueurs qui deviendra la Société des alcools du Québec. Cette dernière restaure la Maison du Gouverneur de 1989 à 1992, et en fait un haut lieu de la promotion des vins, en accord avec une bonne table. La Maison est administrée par la Fondation

de la Maison du Gouverneur qui offre toute une gamme de services au public et aux organismes désireux d'y tenir toutes sortes d'événements. On y trouve notamment une cave de 60 000 bouteilles dont de très anciennes qui ont une valeur patrimoniale quand elles remontent jusqu'en... 1800! Pour de plus amples renseignements, visitez le site gouverneur.saq.com

Un lieu plein de la présence des Patriotes!

On se rappellera par ailleurs que c'est au Pied du Courant que furent incarcérés de très nombreux patriotes. Un monument voisin rappelle le lieu de la pendaison de 12 d'entre eux, fin 1838 et début 1839. L'échafaud avait été érigé devant la porte d'entrée de la prison. Nous profitons de la Fête nationale des patriotes pour rappeler la mémoire de ceux qui moururent sur le gibet le 21 décembre 1838 (1 et 2), le 18 janvier 1839 (3,4,5,6 et 7), les cinq derniers ayant été pendus le 15 février 1839.

1. Joseph-Narcisse Cardinal, né à Saint-Constant, notaire et député âgé de 50 ans, père de 5 enfants;
2. Joseph Duquette, né à Châteauguay, étudiant et soutien de famille, âgé de 23 ans;
3. Pierre-Théophile Decoigne, né à Saint-Phillipe, notaire âgé de 30 ans et père de 3 enfants;
4. François-Xavier Hamelin, cultivateur à Saint-Philippe et lieutenant de milice âgé de 21 ans;
5. Joseph-Marie Robert, cultivateur à Saint-Philippe, capitaine de milice âgé de 58 ans et père de 5 enfants;
6. et 7. Les frères Sanguinet (Ambroise et Charles), cultivateurs à Saint-Philippe, âgés respectivement de 39 et 38 ans et pères de 5 et 2 enfants;
8. François-Marie-Thomas Chevalier de Lorimier, né à Montréal, notaire âgé de 35 ans et père de 5 enfants;
9. Amable Daunais, né à Saint-Philippe, cultivateur à Napierville, âgé de 25 ans;
10. Charles Hindenlang, soldat d'origine suisse et de nationalité française, âgé de 29 ans;
11. Pierre-Rémi Narbonne, né à Boucherville, peintre et huissier à Saint-Rémi et à Saint- Édouard, âgé de 50 ans et père de 5 enfants.
12. François Nicolas, né à Québec, commerçant puis instituteur à l'Acadie, âgé de 44 ans.

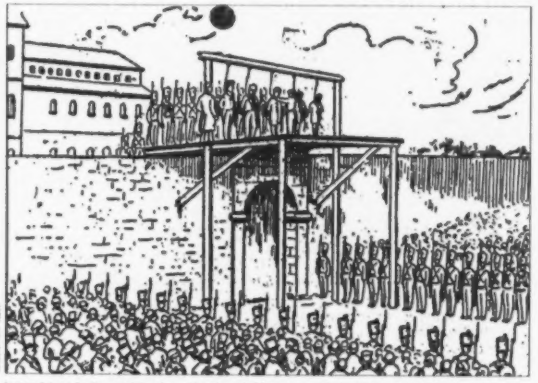

La pendaison de cinq patriotes devant la prison de Montréal, au Pied-du-Courant, le 15 février 1839.

Assemblée générale le 15 mai 2007

Les membres de l'Amicale sont invités à prendre part à leur assemblée générale qui se tiendra le mardi 15 mai prochain au restaurant *Le Parlementaire* de l'hôtel du Parlement. Cette année, un dîner sera offert aux membres, la veille de l'assemblée générale, soit le lundi 14 mai, afin de remettre de manière plus solennelle les deux Prix de l'Amicale. Pour cette soirée, les conjoint(e)s sont invité(e)s, à leurs frais, à se joindre aux membres. À la suite de l'assemblée générale, c'est le déjeuner des membres qui vous est offert. Les députés de la 38e législature sont d'ailleurs invités à y prendre part.

Programme des activités

Le lundi 14 mai 2007

18 h Cocktail de bienvenue dans le hall central de l'hôtel du Parlement

19 h Dîner de remise des Prix de l'Amicale au restaurant *Le Parlementaire* de l'hôtel du Parlement

Le mardi 15 mai 2007

9 h Assemblée générale annuelle des membres de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec au restaurant *Le Parlementaire* de l'hôtel du Parlement

12 h Déjeuner des membres au restaurant *Le Parlementaire* de l'hôtel du Parlement

14 h Période de questions et réponses orales à laquelle assistent les membres de l'Amicale à partir des tribunes de la salle de l'Assemblée nationale

15 h Assemblée générale des membres de la Fondation Jean-Antoine-Panet à la salle 3.31 de l'hôtel du Parlement

Les personnes désireuses de prendre part à ces activités sont priées de se référer à la documentation qui leur a récemment été transmise par la poste, ou encore de s'inscrire auprès de Mme Marie-France Lapointe au 418 643-1327 ou 1 866 DÉPUTÉS.

Commémoration

Bonne fête nationale des Patriotes!

Nous sommes tous, à un titre ou l'autre, héritiers des Patriotes. Ils se sont battus pour la démocratie et la liberté. Ils voulaient un gouvernement responsable. Les partis politiques d'aujourd'hui, dans l'arc en ciel des revendications québécoises, illustrent les diverses manifestations de leur combat.

Tableau de l'Assemblée des six-comtés, exécuté par Charles Alexander Smith en 1890, et représentant Louis-Joseph Papineau haranguant le peuple des six comtés.

Comité des archives et des objets de mémoire

Rencontre d'information sur les archives d'anciens députés de Laval

Jean-Paul Champagne

Le 14 février dernier se tenait à l'hôtel de ville de Laval une rencontre de sensibilisation sur l'importance de préserver les archives des anciens parlementaires et de les rendre accessibles. C'est donc dans un esprit de concertation régionale qu'ont été invités les anciens députés ayant représenté Laval à Québec et à Ottawa.

Il est à noter que les représentants de la Société d'histoire et de généalogie de l'Île-Jésus, de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, de la ville de Laval et de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec étaient également invités à prendre part à cette rencontre.

Cette démarche concertée avait, d'une part, pour but d'inviter les participants à déposer leurs archives, et d'autre part d'exercer des pressions pour que Laval ait son propre Centre d'archives agréé. Actuellement, c'est la Société d'histoire et de généalogie de l'Île-Jésus qui agit à titre de maître d'œuvre de l'opération archivistique lavalloise et elle compte de nombreux fonds d'archives privées.

Au cours de la rencontre, les représentants de la Société d'histoire ont déposé un code de procédure informant les anciens députés des étapes à suivre pour réaliser le dépôt de leurs archives. On y retrouve notamment la liste des documents à déposer, les engagements de la Société d'histoire envers le donateur, le protocole d'entente à utiliser, ainsi que la formule de signature de la convention de donation. |

Jean-Paul Champagne
Député de Mille-Îles (1981-1985)

Dans l'ordre habituel, les anciens députés de Laval présents à la rencontre : Jean Paul Champagne, Jean Guy Rodrigue, Lyse Leduc, Benoît Pradel, Jean-Pierre Bénoit et Michel Leduc.

Fondation des parlementaires québécois
Cultures à partager

Explorateurs des grands espaces, aventuriers téméraires : *ce message s'adresse à vous!*

Anne-Louise Savary

Vu le succès qu'a obtenu la randonnée téréfice dans les Chic-Chocs l'an dernier, la Fondation des parlementaires québécois *Cultures à partager* récidive pour une deuxième édition les 24, 25 et 26 août 2007, dans la majestueuse réserve faunique de Matane.

Armés de leur courage, mais surtout de leurs bottes de marche, une vingtaine de parlementaires, actuels et anciens, uniront leurs forces pour démontrer l'engagement des hommes et des femmes politiques du Québec à l'égard des peuples et des pays en développement de la Francophonie. Les fonds amassés serviront à défrayer les coûts de transport pour l'expédition des livres à l'étranger, mais également à la réalisation de projets dans le milieu communautaire québécois.

Reconnue avant tout pour sa richesse faunique exceptionnelle, la réserve faunique de Matane possède en plaisantes saisissant ou s'entrecoupent montagnes et vallées profondes sillonnées par de nombreux cours d'eau.

Toundra, pergélisol et caribous...

Le tracé de la randonnée empruntera le Sentier international des Appalaches, dans la partie centrale de la chaîne des monts Chic-Chocs. Cette section est considérée comme une des plus belles et sauvages. C'est un défi à relever ; mais, chacun à son rythme et avec des guides compétents, tout le monde arrivera à destination. Parlez-en à Marie Grégoire ou à Roger Bertrand!

Aventuriers recherchés

Même si les participants ont un plaisir fou à se retrouver et à partager des moments intenses, il reste que la randonnée est une activité bénévole. Les randonneurs doivent donc assumer les frais de 554 $ par personne, ce qui inclut : les trois jours de randonnée, l'hébergement pour trois nuits en chalets tout équipés, les trois repas par jour et des collations ainsi que la présence d'au moins deux guides professionnels.

Les participants sont également invités à faire commanditer leurs journées de marche. L'objectif est d'atteindre 1 000 $ par jour par marcheur, soit 3 000 $. Et si vous ne pouvez pas être des nôtres, vous êtes évidemment invités à parrainer vos anciens collègues de l'Assemblée nationale qui relèveront le défi.

Pour plus de détails ou pour vous inscrire, contactez Julie Robouin, directrice générale de la Fondation, au 514 282-1550 ou par courriel à jrobouin@culturesapartager.org.

Soirée des Cultures à partager

Vous recevrez aussi sous peu une invitation à la Soirée bénéfice de la Fondation. Elle aura lieu, encore cette année, à la salle de réception Le Rizz à Montréal, le jeudi 13 septembre prochain. C'est un repas remarquable, demandez le aux participants des deux dernières années! Nous comptons sur vous pour y participer en grand nombre. Le prix spécial pour les anciens parlementaires est de 150 $ par personne, avec reçu d'impôts pour une partie de ce montant. Visitez le www.culturesapartager.org pour plus de détails.

Anne-Louise Savary
Directrice des relations avec le milieu
Fondation des parlementaires québécois –
Cultures à partager

Photo : Bulletin de l'AAPQ

Les aventuriers ayant pris part à la randonnée : Roger Bertrand, Claude Blanchet, Nancy Charest, Marie Malavoy, François Gendron, Pauline Marois, Michèle Leduc, Marie Grégoire, Julie Rabouin, Jacqueline Bissonnette et Hélène Robert.

Gilles Houde, témoin d'une cause!

Photo : Bulletin de l'AAPQ

André Harvey

Lorsque l'éditeur de notre Bulletin, André Gaulin, m'a demandé d'écrire mon opinion sur le bouquin « pondu » récemment par mon ami Gilles Houde[1], je me suis d'abord senti flatté par cet honneur. Mais, très rapidement, je me suis rendu compte que ce n'était pas une tâche facile que celle de résumer en quelques mots un ouvrage de plus de 345 pages comprenant la vie de l'auteur ainsi que la cause de l'éducation physique et du sport au Québec... Une cause qu'il a portée et porte encore dans son cœur. Heureusement, ce n'est pas mon mandat. Je veux simplement vous inciter à vous procurer le livre en librairie, et j'espère que mon commentaire vous en donnera le goût.

Gilles touche à tous les aspects de sa vie d'animateur physique, de politicien et d'éducateur par cet essai historique, riche en souvenirs de toutes sortes. Il écrit des mémoires certes, mais il livre surtout un ouvrage davantage historique sur l'éducation physique et fait ressortir son rôle « d'acteur », cette passion qu'il a toujours eue pour la cause de l'éducation physique et du sport au Québec.

Gilles fut député, haut commissaire aux sports, éducateur physique, animateur de télévision, journaliste et grand voyageur. C'est un homme érudit qui s'est lié d'amitié avec tant de gens qui ont fait l'histoire du Québec, de 1960 à nos jours. Il est un des fils de cette « révolution tranquille » et son parcours est intéressant à lire puisqu'il y met tout son cœur et analyse en profondeur la situation de l'éducation physique : ce qu'elle était en 1960 et ce qu'elle est devenue aujourd'hui.

Je termi-nerai en affirmant que ce bouquin contient un point de vue autorisé de quelqu'un qui s'y connaît en matière d'éducation et de sport puisqu'il y a consacré les plus belles années de sa vie. *Le passage du témoin* renferme également une mine de conseils et d'observations : autant les politiciens que les professionnels de l'éducation y trouveront leur compte.

Merci Gilles et bravo pour ton magnifique livre qui appartiendra désormais à l'histoire.

André Harvey
Député de Chauveau (1970-1975)
et de Charlesbourg (1975-1976)

1. Gilles Houde, *Le passage du témoin : Les leçons de l'éducation physique et du sport au Québec*, Québec, Les éditions DÉPUL, 2006, 345 p.

Robert Bourassa ou la passion de la politique

Photo : Bulletin de l'AAPQ

Gérald Harvey

Dans cet ouvrage captivant[2], Charles Denis nous fait connaître davantage l'œuvre de Robert Bourassa. Ce témoin privilégié qu'est Charles Denis nous rappelle le bilan législatif de l'homme qui a dirigé le Québec à deux moments différents au cours de sa carrière politique.

Dans un premier mandat, de 1970 à 1976, Robert Bourassa a poursuivi la Révolution tranquille des années 1960 initiée par Jean Lesage et son équipe. Dans le bilan législatif de Robert Bourassa, on compte l'assurance-maladie, la charte des droits et libertés, le Conseil du statut de la femme ainsi que de nombreuses lois favorisant tantôt les aînés, tantôt la jeunesse québécoise.

La grande victoire de Robert Bourassa fut certes celle du développement de la Baie James. On se rappelle que l'opposition du temps, le Parti québécois, préconisait l'énergie nucléaire plutôt qu'hydraulique. Inutile de vous dire que la décision de Robert Bourassa s'est avérée être la meilleure et la plus sécuritaire, notamment au niveau de la protection de l'environnement. Moi qui ai servi sous M. Bourassa à titre de ministre du Revenu, un des ministres du groupe responsable de l'Office de planification et de développement économique du Québec, puis finalement à titre de ministre du Travail, j'ai pu apprécier les grandes qualités de cet homme exceptionnel.

Robert Bourassa possédait à mon sens la plus grande qualité qu'un être humain puisse détenir : c'était un

2. Charles Denis, *Robert Bourassa : La passion de la politique*, Saint-Laurent, Fides, 2006, 424 p.

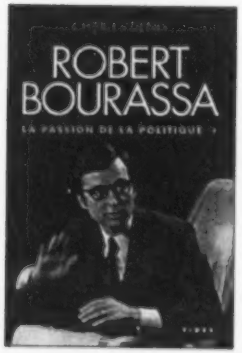

homme bon, et sa bonté, dans le vrai sens du mot, faisait qu'il n'était pas rancunier, au contraire très généreux, même pour ses pires adversaires politiques. On n'a qu'à se rappeler l'aide et la collaboration qu'il a fournies aux Bourgault ou Bisaillon.

La grande capacité d'analyse de M. Bourassa et sa facilité à comprendre les problèmes lui permettaient de détecter très facilement la faiblesse d'une législation, et c'est toujours avec tact et gentillesse qu'il invitait le ministre concerné à réexaminer le projet de loi ou l'arrêté en conseil avant son adoption.

J'ai aimé lire l'ouvrage de Charles Denis sur Robert Bourassa. Il faut voir dans ce témoignage, celui d'un homme qui a vécu les moments de gloire, mais également ceux plus difficiles. Charles Denis était aux côtés de Robert Bourassa pendant la totalité des deux mandats de l'ancien premier ministre (1970-1976 et 1985-1993).

J'espère vous avoir fait comprendre un peu mieux l'homme derrière le personnage politique, en complément du témoignage de l'auteur Charles Denis. Le retour en politique de M. Bourassa dans les années 1980 a fait de lui, avec Maurice Duplessis, l'un des deux premiers ministres ayant été à la tête du Québec pendant la plus longue période : à quatre reprises, en deux périodes différentes. Qui dit mieux? ▌

Gérald Harvey
Député de Jonquière-Kénogami (1960-1966)
et de Jonquière (1966-1976)

Une action impérative pour le Québec de demain!

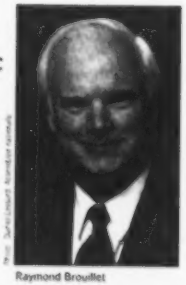
Photo : Jacques Lessard, Bibliothèque nationale du Québec
Raymond Brouillet

Il y a dans le titre et le sous-titre du livre publié sous la direction de Luc Godbout[1] l'expression d'un ordre obligé dans les actions que nous devons poser comme société si nous voulons intervenir de façon responsable et infléchir le cours des événements afin d'assurer un meilleur bien-être aux générations futures.

Le sous-titre fait d'abord référence aux manifestes, déjà bien connus, dits pour l'un, des lucides, pour l'autre, des solidaires. Ces manifestes étaient déjà le résultat de réflexions. Pourquoi alors de nouvelles réflexions avant de passer aux actes; ces nouvelles réflexions étant ce les exprimées dans le livre dont il est présentement question?

Ces réflexions supplémentaires se sont imposées aux yeux des auteurs de ce livre parce qu'à l'évidence même, les manifestes en question n'ont pas révélé une cohésion sociale suffisante pour susciter une mobilisation dans un agir coordonné, lucide et solidaire, en vue d'en assurer la plus grande efficacité.

Cette divergence entre les deux manifestes se situe autant au niveau de la perception des problèmes et enjeux majeurs auxquels fait face le Québec qu'au niveau des solutions proposées. Le manifeste des « lucides » met l'accent sur le problème des finances publiques et ce qui les affectera : le vieillissement de la population, la dette

1. Luc Godbout, dir., *Agir maintenant pour le Québec de demain : Des réflexions pour passer des manifestes aux actes*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, 264 p.

publique, la croissance économique insuffisante, la concurrence commerciale asiatique. Si nous maintenons le *statu quo*, nous n'aurons pas les revenus suffisants pour maintenir le niveau des programmes sociaux et des services publics dont nous bénéficions aujourd'hui. Les principales solutions proposées sont alors : l'allégement du fardeau de la dette publique, l'abandon du gel des droits de scolarité accompagné par la mise en place d'un régime de remboursement des prêts étudiants proportionnel au revenu, l'augmentation de la productivité, l'accroissement de l'apport des taxes sur la consommation relativement à celui des taxes sur le revenu, la hausse des tarifs d'électricité.

Le manifeste des « solidaires », lui, juge que plusieurs des problèmes exposés par les « lucides » sont démesurément grossis. À leurs yeux, les vrais problèmes sont d'ordre environnemental et de justice sociale : la pollution de l'air, des sols, de l'eau, l'émission des gaz à effet de serre; les inégalités sociales croissantes, les riches étant plus riches, les pauvres plus pauvres.

Pour les « solidaires », toute solution proposée à quelque problème social doit être analysée et appréciée à l'aune du développement durable et écologique et de la réduction de l'écart entre les riches et les pauvres. Et s'il y a un problème de financement, réduisons l'aide aux entreprises et allons y chercher plus d'argent, augmentons l'impôt des plus nantis, luttons contre l'évasion fiscale et les paradis fiscaux. Pour eux, il n'y a pas de problème de création de richesse au Québec, mais de distribution. C'est ainsi qu'ils rejettent les solutions proposées par les « lucides » qui, disent-ils, nous feront reculer.

Nous voyons à la suite de ce court exposé qu'il y a place encore à beaucoup de réflexions avant de pouvoir élaborer un plan d'action mobilisateur pour l'ensemble de la société québécoise, plan qui ait quelque chance d'obtenir les résultats escomptés, soit le meilleur bien vivre et le mieux-être de l'ensemble des citoyens et citoyennes.

La première condition pour tenter un rapprochement est de revoir la problématique sociale actuelle en complétant les éléments retenus par les « lucides » par ceux des « solidaires », notamment les problèmes environnementaux et les inégalités sociales. Les solutions proposées en vue d'un plan d'action devraient tenir compte de l'ensemble de ces éléments et y répondre. Il faudra démontrer que les solutions retenues aideront à solutionner l'ensemble des éléments de la problématique et non à les aggraver.

Le livre publié sous la direction de Luc Godbout représente déjà un effort des plus positifs en ce sens. Pour contribuer au débat amorcé par les « lucides » et les « solidaires », la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke a organisé en mai 2006 un colloque sur l'avenir des finances publiques du Québec. C'est le fruit de ce colloque qui est consigné dans ce livre. Ce sont les visions de douze auteurs experts qui y sont présentées.

Les deux premiers chapitres approfondissent et précisent la pensée des « lucides » en regard de celle des « solidaires », sous la plume de Joseph Facal et de Pierre Fortin. Les deux suivants font de même de la pensée des « solidaires » en regard de celle des « lucides », sous les signatures de Pierre Paquette et de Bernard Elie. Les huit

autres auteurs de chapitres différents sont des experts signataires ni de l'un ni de l'autre des manifestes. Ils y exposent de façon fort documentée et argumentée le résultat de leurs recherches sur les différents éléments qui constituent la trame des discours des « lucides » et des « solidaires » : les finances publiques, le poids de la fiscalité, le niveau d'endettement, la pérennité du système public de santé, le maintien des pactes sociaux et le cadre fédéral canadien.

Ces exposés apportent des lumières nouvelles sur la très grande complexité de la réalité socio-politico-économique du Québec en précisant les données de fait, et en analysant les impacts négatifs et positifs, sur l'ensemble de la réalité sociale du maintien du statu quo ou des modifications apportées à l'un ou l'autre des facteurs déterminants.

C'est un pas important sur la voie qui devrait tous nous conduire à la capacité d'élaborer un nouveau pacte social rassembleur et garant de l'efficacité de notre action collective.

Il faut poursuivre la réflexion, la susciter, l'organiser en dépassant une logique de confrontation vers une logique de concertation. Il faut d'abord éviter de se cantonner dans une vision radicalement dichotomique de la société : d'un côté les « lucides », de l'autre les « solidaires ». Il faut partir du préjugé qu'il y a de la lucidité et de la solidarité de part et d'autre, et tendre par une ouverture dialogique à ce qu'il y ait à la fin plus de lucidité et de solidarité globales.

L'une des difficultés de s'entendre sur la portée et la signification à donner aux faits et aux solutions proposées, c'est que selon nos orientations idéologiques, nous avons tendance à mettre l'accent sur certains des facteurs sociaux, à en exagérer l'importance relative, et à passer sous silence les facteurs susceptibles d'affaiblir nos positions ou en en minimisant l'importance. C'est exactement ce qui se produit dans les deux manifestes. Le danger qui compromet la cohésion sociale, la solidarité, l'efficacité de notre action collective, c'est de faire prévaloir nos choix idéologiques sur la réalité dans toute sa complexité.

Les faits sont têtus. La seule façon d'en venir à bout, de les infléchir en fonction de nos idéaux, c'est d'en prendre acte, non pas seulement certains d'entre eux, ceux qui nous confortent dans nos préjugés ou semblent le mieux protéger nos intérêts. Il faut prendre en compte l'ensemble des faits qui constituent tous des facteurs en interaction d'une seule réalité, la réalité globale des hommes et des femmes répartis en sociétés sur notre planète terre au sein d'un univers qui constitue notre demeure. Pour y parvenir, s'ouvrir aux points de vue des autres, être prêts à modifier nos propres points de vue pour les enrichir de plus de lumière.

Je vous invite à lire ce livre qui aiguillonne notre réflexion et à participer au dialogue social. ▌

Raymond Brouillet
Député de Chauveau
(1981-1985 et 1994-2003)

« Où as-tu mis ton cœur?
Dans un étui à l'abri du soleil
ou de l'ennui?

Où as-tu mis ton cœur?
Est-il caché, perdu,
blessé, est-il foutu?
Où as-tu mis ton cœur?

[...]

Où as-tu mis ton cœur?
Tu es parti, propre, propre
comme un poignard
Lavé. »

Extrait de la chanson « Où as-tu mis ton cœur? »
de Richard Desjardins

Une famille pas banale!

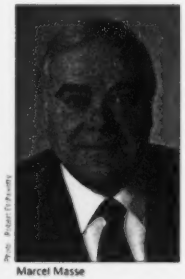
Photo : Assemblée nationale
Marcel Masse

Une famille. Deux générations. Trois premiers ministres de trois partis différents. Voilà en résumé le « destin Johnson » à qui Benoit Cignac consacre cette « familliographie[4] ». Peu de familles québécoises ont eu un destin aussi particulier que les Johnson et cela méritait certes d'être analysé.

Dans son avant-propos, l'auteur, qui fut attaché de presse de Jacques Parizeau dans le comté de l'Assomption et membre du cabinet de Pierre Marc Johnson en 1981, écrit : « Raconter l'histoire des Johnson, c'est faire l'histoire du Québec, c'est traiter de l'ambivalence du peuple québécois, c'est tracer le portrait de femmes de caractère qui ont fait ou font encore partie du clan, c'est fouiller le Québec profond, c'est plonger dans Québec inc., c'est comprendre notre nature particulière à l'aune d'une des grandes familles du Québec ».

Daniel Johnson père

Daniel Johnson vient au monde le 9 avril 1915 à Danville, près d'Asbestos. Deuxième d'une famille de huit enfants, de père irlandais et de mère canadienne-française, il fit ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe avant d'entreprendre son droit à l'université de Montréal où il fut socialement et politiquement très actif. Président de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal et vice-président de l'Association de la jeunesse canadienne-française, il s'inscrit dès cette époque dans la mouvance nationaliste francophone. Il entreprit en 1938 une série de conférences dans les universités canadiennes à titre de représentant des universités du Québec.

C'est aux élections de 1939 que Johnson fait ses premières armes en politique en tant qu'organisateur junior dans Saint-Pie, comté de Bagot, pour l'Union nationale. Il s'y fera élire en 1946 par une victoire remarquée, renversant une tradition libérale. Pendant quelques années, il y apprendra la politique de terrain tout en poursuivant sa carrière d'avocat à Montréal.

En 1958, Daniel Johnson est assermenté ministre des Ressources hydrauliques. Puis, l'Union nationale, en fin de règne duplessiste, traverse des années plus que difficiles où se jouera l'avenir de Daniel Johnson. Septembre 1959, mort de Maurice Duplessis; janvier 1960, décès de Paul Sauvé; juin, défaite du premier ministre Antonio Barrette. Johnson se retrouve dans l'opposition sous les libéraux de Lesage. L'U.N. doit se choisir un nouveau chef. Johnson défera Jean-Jacques Bertrand et sera responsable de l'avenir de son parti. L'image de l'U.N. est au plus bas. Jean Lesage et son gouvernement, par de nombreuses réformes, redonnent au Québec dynamisme et modernité. En 1962, l'U.N. perd les élections générales. Le parti grogne. Daniel Johnson doit réagir et prouver qu'il est l'homme de la situation. Il lui faut rénover son parti, l'ouvrir aux réalités de l'époque. Ce sera en 1965 une première au Québec : les Assises de l'Union nationale. Daniel Johnson publie *Égalité ou Indépendance*, résumé de sa pensée constitutionnelle. S'ajoute un exceptionnel travail d'organisation et de sélection de candidats. Johnson travaille sa communication.

En juin 1966, malgré un bilan libéral impressionnant qui les a peut être rendus trop certains de leur victoire, Daniel Johnson et l'Union nationale remportent, à la surprise des observateurs, une majorité de sièges à l'Assemblée législative. L'U.N. poursuivra les réformes amorcées par les libéraux et ajoutera les siennes. Deux faits marquants auront des répercussions majeures : la visite du général de Gaulle et l'élection de Pierre Elliot Trudeau. La question constitutionnelle est à l'avant-scène.

4. Benoit Cignac, *Le destin Johnson : Une famille, trois premiers ministres*, Montréal, Stanké, 2007, 334 p.

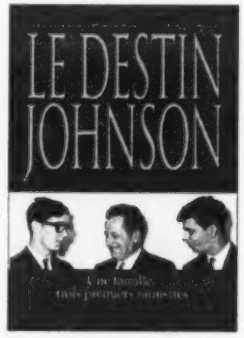

Malheureusement, épuisé, Daniel Johnson meurt le 26 septembre 1968, à l'âge de 53 ans, d'une crise cardiaque fatale.

Les fils : Daniel et Pierre Marc

Les années soixante-dix seront celles de ses fils. Même éducation, même apprentissage de la vie politique, même milieu. Daniel, l'aîné, poursuivra ses études en Angleterre et aux États-Unis, choisissant de faire carrière dans le monde de la finance. Pierre Marc fera son droit, puis sa médecine. Daniel développera une vision politique centrée sur l'économie et la libre entreprise. Pierre Marc sera plus préoccupé par les questions sociales. Le premier craindra la séparation du Québec, le second sera de la bataille de l'indépendance. L'auteur analyse très bien ces carrières parallèles qui conduiront l'un, Pierre Marc, à la tête de plusieurs ministères et l'autre au Conseil du trésor.

Pour Pierre Marc, après un premier mandat ministériel et gouvernemental de réformes et d'espoirs, la suite est très intense : référendum, crise constitutionnelle et des finances publiques, déchirements au sein du gouvernement et du Parti québécois, épuisement de René Lévesque.

Pendant ce temps, Daniel Johnson n'a pas chômé. Ce fut d'abord Power Corporation puis, à la demande de Claude Ryan, chef du Parti libéral, il se présente et se fait élire en 1981 dans Vaudreuil. Il sera candidat à la succession de Ryan, mais Bourassa redevint chef de son parti.

Pierre Marc Johnson, très apprécié autant dans son parti que dans l'ensemble du Québec, annonce le 5 juillet 1985, à la suite de la démission de René Lévesque, qu'il sera candidat à sa succession. Il deviendra, à 39 ans, le deuxième chef du Parti québécois et le premier ministre du Québec. Des élections générales s'ensuivent, la campagne est difficile, mais malgré une remontée impressionnante pour un parti usé par neuf ans de pouvoir, Robert Bourassa et le Parti libéral sont élus le 2 décembre 1985. Pierre Marc Johnson s'initie au difficile monde de chef de l'opposition. En juin 1986, son parti tient un congrès et 80% des délégués lui donnent leur appui, ce qui n'empêche pas le « grenouillage » de plus en plus ouvert et public. Le décès de René Lévesque et ce qui s'ensuivra au Parti québécois forcent Pierre Marc Johnson à quitter ses fonctions politiques et à reprendre son métier d'avocat.

Daniel Johnson dirige alors le Conseil du trésor où ses talents de négociateur et de gestionnaire seront régulièrement mis à l'épreuve. Les Libéraux sont réélus en 1989. Échec du lac Meech en 1990; le gouvernement est ébranlé. Robert Bourassa, atteint d'un cancer, devra user de toute son habileté pour maintenir son pouvoir à flot.

Le 14 septembre 1993, Robert Bourassa annonce qu'il quitte la vie politique. Daniel Johnson attendra un mois avant d'annoncer sa candidature. Seul dans la course, à 49 ans, il devient le 14 décembre 1993, le troisième Johnson à la tête d'un parti politique québécois et premier ministre du Québec.

Neuf mois au pouvoir et le 12 septembre 1994, le résultat des élections est connu : le PQ a gagné. Le gouvernement de Daniel Johnson a vécu. Chef du Parti libéral et de l'opposition, il conduira ses troupes lors du référendum de 1995. Il aura la vie particulièrement difficile : l'allié fédéral Chrétien lui est pénible, ce qui n'empêche pas son camp de gagner par une faible majorité.

Cela n'est pas suffisant pour ses troupes et dans les mois qui suivent, il perd de plus en plus ses appuis dans son parti. Le 2 mars 1998, il annonce son retrait. Il n'y a plus de Johnson au Parlement du Québec.

Pour l'auteur, la carrière politique la plus importante est celle du père qui, en plus de se faire élire député aussi souvent que ses fils réunis, aura renouvelé un parti politique de fond en comble, ce que n'ont pas fait ses fils. C'est lui qui abolit la Chambre haute et crée rien de moins que l'Assemblée nationale. Les deux années de pouvoir de l'Union nationale sous Daniel Johnson père lui auront permis d'importantes avancées pour la société québécoise. Ni l'un ni l'autre de ses fils n'aura le temps d'en faire autant.

La famille Johnson, père, mère, frères et sœurs, a beaucoup donné au Québec pendant soixante ans et le livre de Benoit Gignac est un important et très vivant témoignage de ce fabuleux destin. ▌

Marcel Masse
Député de Montcalm (1966-1973)

Daniel Johnson

N.D.L.R. : Nous reproduisons ici la conclusion du livre *Égalité ou indépendance* de Daniel Johnson.

« Il y a, pour les nations comme pour les individus, des libertés fondamentales qui ne se quémandent pas et qui ne peuvent faire l'objet d'aucun compromis, d'aucun maquignonnage.

Le droit à l'autodétermination, pour la nation canadienne-française, est de cet ordre. C'est un patrimoine collectif que je considère comme définitivement acquis et que je ne consentirai jamais à remettre en jeu dans aucune négociation.

Ce que nous voulons, c'est plus que les pouvoirs que nous accordait la constitution de 1867.

Ce que nous voulons en fait, c'est le droit de décider nous-mêmes ou d'avoir part égale aux décisions dans tous les domaines qui concernent notre vie nationale. [...]

Fédération, États-associés, confédération, statut particulier, république, quoi qu'il en soit, le nouveau régime constitutionnel devra donner à la nation canadienne-française tous les pouvoirs qui lui sont nécessaires pour assumer son propre destin.

Après trois siècles de labeur, notre nation a bien mérité de vivre librement. Tant mieux si elle peut se sentir chez elle d'un océan à l'autre. Ce qui implique qu'on lui reconnaisse l'égalité complète. Sinon, il faudra bien faire l'indépendance du Québec.

Canada ou Québec, là où la nation canadienne-française trouvera la liberté, là sera sa patrie.

Québec, mars 1965 »

Les Québécois aux urnes le 26 mars 2007

N.D.L.R. : Les élections québécoises du 26 mars 2007 ont profondément changé le visage de l'Assemblée nationale. C'est 45 % des membres de la 37e législature qui sont devenus des ex-parlementaires. Dix-sept députés ne se sont pas représentés dont deux qui avaient déjà quitté, leur siège étant devenu vacant. Par ailleurs, 39 élus du Parlement sortant n'ont pas été favorisés dans leur lutte électorale. Quoi qu'il en soit, l'Amicale les salue tous et toutes et les invite à joindre les rangs de celles et ceux qui ont eu l'honneur de représenter le pouvoir québécois. Qu'ils sachent que l'Amicale reste un lieu de réflexion politique et de convivialité non partisane.

Les 15 parlementaires de la 37e législature n'ayant pas sollicité de nouveau mandat :

M. Michel Audet
député de Laporte
(2003-2007)

M. Daniel Bouchard
député de Mégantic-Compton
(2003-2007)

M. Yvan Bordeleau
député de l'Acadie
(1989-2007)

Mme Solange Charest
députée de Rimouski
(1994-2007)

M. William Cusano
député de Viau
(1981-2007)

Mme Margaret F. Delisle
députée de Jean-Talon
(1994-2007)

M. Réjean Lafrenière
député de Cabaneau
(1989-2007)

Mme Nicole Loiselle
députée de Saint-Henri (1989-1994, et de Saint-Henri - Saint-Anne (1994-2007)

M. Thomas J. Mulcair
député de Chomedey
(1994-2007)

M. Michel Létourneau
député d'Ungava
(1994-2007)

M. Michel Morin
député de Nicolet-Yamaska
(1994-2007)

Mme Hélène Robert
députée de Deux-Montagnes
(1994-2007)

M. Stéphan Tremblay
député de Lac-Saint-Jean
(2002-2007)

M. Jonathan Valois
député de Joliette
(2003-2007)

Mme Cécile Vermette
députée de Marie-Victorin
(1985-2007)

Les 39 parlementaires de la 37e législature n'ayant malheureusement pas remporté la faveur des suffrages :

M. Claude Bachand
député d'Arthabaska
(2003-2007)

Mme Denise Beaudoin
députée de Mirabel
(2003-2007)

M. Daniel Bernard
député de Rouyn-Noranda—Témiscamingue
(2003-2007)

M. Raymond Bernier
député de Montmorency
(2003-2007)

M. Karl Blackburn
député de Roberval
(2003-2007)

M. Claude Boucher
député de Johnson
(1994-2007)

M. Alexandre Bourdeau
député de Berthier
(2003-2007)

M. Bernard Brodeur
député de Shefford
(1994-2007)

Mme Jocelyne Caron
députée de Terrebonne
(1989-2007)

Mme Noëlla Champagne
députée de Champlain
(2003-2007)

Mme Nancy Charest
députée de Matane
(2003-2007)

M. André Chenail
député de Beauharnois-Huntingdon
(1989-2003)
et de Huntingdon
(2003-2007)

M. Pierre Corbeil
député d'Abitibi-Est
(2003-2007)

M. Pierre Descoteaux
député de Groulx
(2003-2007)

M. Michel Després
député de Limoilou
(1985-1994 et 1998-2005)
et de Jean-Lesage
(2005-2007)

M. Léandre Dion
député de Saint-Hyacinthe
(1994-2007)

M. Jean Dubuc
député de La Prairie
(2003-2007)

M. André Gabias
député de Trois-Rivières
(2003-2007)

Mme Francine Gaudet
députée de Masson-ange
(2003-2007)

Mme Françoise Gauthier
députée de Jonquière
(2001-2007)

Mme France Hamel
députée de La Peltrie
(2003-2007)

M. Normand Jutras
député de Drummond
(1994-2007)

Mme Michèle Lamquin-Éthier
députée de Bourassa
(1997-2005)
et de Crémazie
(2005-2007)

Mme Diane Leblanc
députée de Beauce-Sud
(1997-2007)

Mme Elsie Lefebvre
députée de Laurier-Dorion
(2004-2007)

M. Richard Legendre
député de Blainville
(2001-2007)

M. Eric R. Mercier
député de Charlesbourg
(2003-2007)

M. Pierre Moreau
député de Marguerite-D'Youville
(2003-2007)

Élections générales

M. Norbert Morin
député de Montmagny-L'Islet
(2005-2007)

Mme Lucie Papineau
députée de Prévost
(1997-2007)

M. Jean-Pierre Paquin
député de Saint-Jean
(2005-2007)

Mme Sarah Perrault
députée de Chauveau
(2005-2007)

M. Claude Pinard
député de Saint-Maurice
(1994-2007)

M. Jean Rioux
député d'Iberville
(2005-2007)

M. Jean-Pierre Soucy
député de Portneuf
(2003-2007)

M. Jean-Claude St-André
député de L'Assomption
(1996-2007)

Mme Carole Théberge
députée de Lévis
(2003-2007)

M. Luc Thériault
député de Masson
(2005-2007)

Mme Dominique Vien
députée de Bellechasse
(2005-2007)

Union mondiale des associations d'anciens parlementaires francophones

Les prochains congrès de l'Union

Créée à Paris en avril 2003, l'Union mondiale des associations d'anciens parlementaires francophones (UMAPF) a pour objet de promouvoir et défendre l'espace francophone, la langue et la culture française, de veiller aux intérêts des anciens parlementaires francophones ainsi que d'assurer leur représentation. Entretenant des relations avec les anciens parlementaires francophones de près de 30 Parlements et États, l'Union mondiale prend toutes les initiatives visant à servir ou à favoriser l'intérêt collectif ou individuel de ses membres. C'est notamment par le biais de l'organisation de rencontres, de conférences et de colloques, tant nationaux qu'internationaux, que l'Union atteint ses objectifs, favorisant le dialogue et l'échange des idées et des points de vue entre les anciens parlementaires francophones.

Cette année, le congrès de l'Union se tiendra à Beyrouth les 21 et 22 septembre 2007. Sur proposition de votre Amicale, qui est membre de l'Union depuis sa création, le 5e congrès annuel se tiendra à Québec du 17 au 19 septembre 2008. Les thèmes qui seront développés lors de ces deux congrès vous seront communiqués ultérieurement.

« Dans la blanche cérémonie
Où la neige au vent se marie
Dans ce pays de poudrerie
Mon père a fait bâtir maison
Et je m'en vais être fidèle
À sa manière, à son modèle
La chambre d'amis sera telle
Qu'on viendra des autres saisons
Pour se bâtir à côté d'elle. »

Extrait de la chanson « Mon pays »
de Gilles Vignault

Société du patrimoine politique du Québec

La 2e édition des Entretiens Pierre-Bédard

Denis Monière

La Société du patrimoine politique du Québec annonce la tenue de la 2e édition des Entretiens Pierre-Bédard qui commémoreront cette année le 40e anniversaire de l'exposition universelle de 1967 en organisant un colloque qui aura lieu les 27 et 28 septembre 2007 à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'Assemblée nationale. Une vingtaine d'universitaires et de témoins évalueront l'influence de cet événement sur la construction identitaire au Québec en analysant ses retombées sociales, culturelles, économiques et politiques. Ceux qui désirent assister à ce colloque doivent s'inscrire auprès de Gaston Bernier à gastonbernier@assnat.qc.ca

Denis Monière
Président

Société du patrimoine politique du Québec

Anciens parlementaires en action

M. André Beaudin, député de Gaspé de 1985 à 1994, a agi à titre de porte-parole de la Semaine nationale des personnes handicapées, édition 2006, pour la région de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine. Rappelons que M. Beaudin est le président fondateur de la Coopérative d'habitation « l'Aster » pour personnes âgées de la MRC « Le Rocher Percé ».

Mme Louise Beaudoin, députée de Chambly de 1994 à 2003, a collaboré à la rédaction de l'ouvrage *Histoire des relations internationales du Québec* publié en 2006 chez Vlb éditeur, sous la direction de Stéphane Paquin.

M. Paul Bégin, député de Louis-Hébert de 1994 à 2003, a écrit un article dans l'édition du 30 janvier 2007 du quotidien *Le Devoir* sous le titre *Accommodements raisonnables : leadership politique recherché*.

M. Roger Bertrand, député de Portneuf de 1993 à 2003, a participé au Congrès 2006 de l'assurance et de l'investissement qui se tenait au Palais des congrès de Montréal le 16 novembre 2006. C'est à titre de président du Groupe de promotion pour la prévention de la santé que M. Bertrand a prononcé une conférence intitulée « Vos clients assurés sont-ils trop stressés? ». Rappelons que M. Bertrand est également membre du conseil d'administration de la Coopérative de travail des techniciens ambulanciers du Québec et vice-président du Comité des citoyens du Vieux-Québec.

M. Claude Castonguay, député de Louis-Hébert de 1970 à 1973, a rédigé un article analysant la question du déséquilibre fiscal qui a été publié dans certains quotidiens, notamment *La Presse*, à l'automne 2006. M. Castonguay a également été élu membre du Conseil de l'Ordre national du Québec en octobre de la même année.

M. Yvon Charbonneau, député de Bourassa de 1994 à 1997, a occupé le poste d'ambassadeur du Canada auprès de l'UNESCO de 2004 à 2006. Rappelons que c'est lors de son mandat qu'a été adoptée la Convention sur la diversité culturelle à l'UNESCO et qu'il a collaboré avec l'Union mondiale des associations d'anciens parlementaires francophones.

M. Pierre de Bellefeuille, député de Deux-Montagnes de 1976 à 1985, rédige toujours son article mensuel dans le journal satirique *Le Coaxe*, dont il est co-fondateur avec le journaliste Jean-François Nadeau.

M. Antoine Drolet, député de Portneuf de 1970 à 1973, a occupé le poste de Lieutenant-gouverneur du Québec dans le cadre des activités du 21e Parlement étudiant qui se tenait à l'Assemblée nationale du 2 au 6 janvier 2007.

M. François Gagnon, député de Gaspé-Nord de 1962 à 1973, fête sa 85e année de naissance le 15 avril 2007. Félicitations et joyeux anniversaire à notre vénéré collègue!

M. Marcel Gagnon, député de Champlain de 1976 à 1985, participe mensuellement à la radio de Radio-Canada pour la région de la Mauricie.

M. Laurier Gardner, député d'Athabaska de 1985 à 1989, a coordonné la campagne de souscription tenue en 2006 pour l'église de sa paroisse, dépassant l'objectif visé de près de 7 000 $. M. Gardner agit également à titre de publiciste du Fonds Espoir Leucémie qu'il a contribué à fonder en 2000. Depuis sa fondation, l'organisme a remis plus de 190 000 $ à une vingtaine de familles de la région de Victoriaville.

M. André Gaulin, député de Taschereau de 1994 à 1998, participera au congrès international de l'Association des membres de l'Ordre des Palmes académiques (AMOPA) en tant que président de la Section du Québec. Le congrès 2007 se tient à Aix-les-Bains alors que le Congrès 2008, qui soulignera le deuxième centenaire de l'Ordre fondé par Napoléon, se tiendra à Québec du 10 au 17 mai.

M. Victor C. Goldbloom, député de D'Arcy-McGee de 1966 à 1979, a participé à un colloque international de juifs francophones au Centre académique de Netanya et à l'Université de Tel-Aviv en Israël, les 19 et 20 mars 2007. Il y avait quelques 300 inscriptions, en grande majorité des Israéliens (pays comptant 20 % de francophones), mais également des gens de France, Suisse, Roumanie et du Canada. Seul porte-parole du Canada suite au désistement de deux conférenciers, M. Goldbloom a parlé de la communauté juive québécoise, de son histoire et de sa participation de plus en plus nourrie à la vie en français de notre société.

M. Gilles Houde, député de Fabre de 1966 à 1976, a été conférencier dans différentes activités de l'Association Québec-France, notamment à Sherbrooke, Drummondville, Longueuil et Laval. Rappelons que M. Houde a publié en septembre 2006 le *Passage du témoin* qui fait l'objet d'une chronique en p. 14.

M. Henri-E. Laberge, député de Jeanne-Mance de 1976 à 1981, participe encore cette année, pour la cinquième fois, aux cliniques bénévoles d'impôts, ce qui l'amène à remplir plus de 300 déclarations de revenus entre les mois de mars et avril.

M. Benoît Laprise, député de Roberval de 1994 à 2005, a participé à la 7e édition du Parlement des sages à titre de président de la section de Saint-Félicien de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées. Cet événement se tenait à l'Assemblée nationale du 11 au 13 septembre 2006.

M. Michel Leduc, député de Fabre de 1981 à 1985, dirige un groupe chargé de préparer le séjour montréalais de celles et ceux qui choisiront Montréal pour les trois derniers jours du Congrès international de l'Association des membres de l'Ordre des Palmes académiques (AMOPA) entre le 15 et 17 mai 2008, la première partie se tenant à Québec, du 10 au 14.

Mme Nicole Léger, députée de Pointe-aux-Trembles de 1966 à 2006, a été nommée vice-présidente des ressources humaines et des communications auprès de la firme de recherche et sondage Léger Marketing. Mme Léger est également très active dans différents médias : elle a été commentatrice de l'actualité à CKAC de juillet à novembre 2006, co-animatrice de l'émission *L'avocat du diable* de janvier à juin 2006 à TQS, elle a publié en outre plusieurs articles dans les Hebdos "le commentateur". Enfin, notre collègue a été nommée membre honoraire de la Corporation Manbourg, organisme d'économie sociale qui offre des espaces locatifs à prix abordable à des organismes communautaires autonomes.

M. Serge Marcil, député de Beauharnois de 1985 à 1994, a été nommé en février dernier directeur général du Parti libéral du Canada au Québec et directeur de la prochaine campagne fédérale en territoire québécois.

Mme Pauline Marois, députée de La Peltrie de 1981 à 1985 et de Taillon de 1989 à 2006, a succédé en octobre 2006 à Mme Jeanne L. Blackburn à la présidence de la Fondation des parlementaires québécois – Cultures à partager. Mme Marois est également membre des conseils d'administration de la Fondation Paul-Gérin-Lajoie, de l'Université Laval et de la salle de spectacle Pauline-Julien (Legay-Gérald-Godin). Enfin, Mme Marois a agi à titre de personne-ressource pour des émissions sur la famille et a participé au Combat des livres à Radio-Canada.

M. Claude Morin, député de Louis-Hébert de 1976 à 1981, a publié *L'affaire Morin : Légendes, solitudes et calomnies* aux Éditions du Boréal en avril 2006. Dans le cadre de la promotion de cet ouvrage, il a notamment été reçu sur le plateau de l'émission « Tout le monde en parle » diffusée à Radio-Canada.

M. Jacques-Yvan Morin, député de Sauvé de 1975 à 1984, a prononcé une conférence intitulée « Le Québec entre l'Europe et l'Amérique » dans le cadre d'une séance de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer dont il a été élu membre en 2006. M. Morin a également publié un article dans le tome LXIV de la revue de cet organisme, Mondes et Cultures, sous le titre « L'empire français d'Amérique aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles ».

M. Louis O'Neill, député de Chauveau de 1976 à 1981, a publié un texte d'opinion intitulé « La liberté religieuse dérange » dans *Le Soleil*. Cet article constituait une réplique à un précédent texte publié le 26 février dernier dans le même quotidien par le professeur Jean-Pierre Proulx concernant l'enseignement religieux dispensé à l'école.

M. Roger Paquin, député de Saint-Jean de 1994 à 2003, a publié aux Éditions panoramiques Denis Tremblay l'ouvrage intitulé *Saint-Jean-sur-Richelieu 350e – Ville et région*, en collaboration avec Denis Tremblay. M. Paquin a également participé à quelques émissions sur le Canal Vox (région du Haut-Richelieu) à propos de son ouvrage, mais aussi au sujet de la commémoration du 50e anniversaire de l'élection du premier gouvernement du Parti québécois.

M. Jean-Guy Paré, député de Lotbinière de 1994 à 2003, a été nommé directeur du conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de Bécancour-Nicolet-Yamaska. M. Paré a également agi à titre de directeur de la campagne de financement lancée par la Fondation du Collège de Victoriaville le 31 janvier dernier.

M. Matthias Rioux, député de Matane de 1994 à 2003, est actuellement à rédiger une thèse de doctorat en sociologie du développement régional. Rappelons que M. Rioux a publié dans le dernier *Bulletin* un texte d'analyse portant sur le XI^e^ Sommet de la Francophonie tenu à Bucarest en septembre 2006.

M. Guy Rivard, député de Rosemont de 1985 à 1994, a été élu au conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux du Sud-Ouest-Verdun. Rappelons que M. Rivard est également membre du conseil d'administration de l'Association internationale des Familles Rivard.

M. Fabien Roy, député de Beauce de 1970 à 1973 et de Beauce-Sud de 1973 à 1979, a été nommé membre honoraire du Quatrième Degré des Chevaliers de Colomb, en plus d'agir à titre de personne-ressource pour un comité travaillant à l'interprétation de la Vallée de la Chaudière. M. Roy a également été sollicité dans le cadre de la réalisation du reportage « Saint-Georges d'Aubert-Gallion, 150 ans d'histoire... et de familles » publié dans l'Éclaireur-Progrès du 1er décembre 2006, ainsi que pour des émissions à la télévision communautaire sur « Les institutions financières de la région ».

M. William Tetley, député de Notre-Dame-de-Grâce de 1968 à 1976, a publié en octobre 2006 aux McGill-Queen's University Press l'ouvrage *The October Crisis, 1970* qui sera bientôt traduit en français. M. Tetley a également accordé des interviews à M. Joe Cannon à Radio 940 Montréal, ainsi qu'à M. Marc Poirier de la radio de Radio-Canada à Moncton.

M. Rémy Trudel, député de Rouyn-Noranda – Témiscamingue de 1989 à 2003, a récemment été désigné à la présidence de la Conférence luso-francophone de la santé. Cet organisme international, dédié au développement des échanges et de la collaboration en santé entre les pays de langues française et portugaise des Amériques, prévoit établir son siège social à Montréal. M. Trudel a également produit et animé une série de quatre émissions présentées au Canal Savoir et portant sur la bataille d'Al Gore contre le réchauffement planétaire.

M^me^ Claire Vaive, députée de Chapleau de 1994 à 1998, a été nommée membre du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais le 22 novembre 2006 pour un mandat de trois ans.

Cotisation 2007

Avez-vous pensé à renouveler votre adhésion? Vous pouvez le faire dès maintenant en transmettant un chèque au montant de 50 $ au secrétariat de votre Amicale. Faites vite, l'assemblée générale se tiendra sous peu!

Souvenons-nous de...

M. Raynold Fréchette

C'est à Sherbrooke, le 20 mars 2007, qu'est décédé M. Raynold Fréchette, député de Sherbrooke de 1966 à 1970 et de 1981 à 1985. Député de l'Union nationale lors de sa première élection, et passant d'orateur suppléant (expression d'alors) de l'Assemblée législative à vice-président de l'Assemblée nationale, M. Fréchette en vint à assumer la présidence en 1970. Lors de son second passage à l'Assemblée nationale, sous la bannière du Parti québécois, M. Fréchette fut tour à tour ministre du Revenu (1981-1982), ministre du Travail (1982-1985) ainsi que ministre de la Justice et du Travail (1985). Après être retourné à la pratique du droit à Shebrooke, il est nommé juge à la Cour supérieure de Montréal (1986) puis affecté au district de Saint-François (1991). En 1989, M. Fréchette avait collaboré à la publication de l'ouvrage *Députés de Sherbrooke au Parlement fédéral et au Parlement provincial : 1867-1989*. Notre collègue avait 73 ans.

L'Amicale présente
ses condoléances aux familles
et aux amis
de l'ancien président
de l'Assemblée nationale.

Les débuts du Parti national populaire lors d'une réunion tenue à Saint-Georges de Beauce en novembre 1975. De gauche à droite : M. Clément Vincent, ancien député de l'Union nationale, M. Fabien Roy, ancien député créditiste, et M. Jérôme Choquette, ancien député du Parti libéral.

Rencontre entre le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et M. Fabien Roy, alors animateur radiophonique à CKAB, à l'hôtel de ville de Montréal en 1981.

Jacques Parizeau, premier ministre du Québec, et Mme Lisette Lapointe visitent la chapelle des Récollets de l'Hôpital général de Québec en 1994, un bâtiment jamais incendié, datant du Régime français. Les accompagnent sœur Aline Plante, supérieure des Augustines de la Miséricorde, le député de Taschereau, M. André Gaulin, M. Robert Roth, et la responsable du Musée, sœur Thérèse Caron.

À une réception pour les groupes communautaires à l'Étoile, le premier ministre, M. Jacques Parizeau, s'entretient avec la députée de Vanier, Mme Diane Barbeau, et le député de Taschereau, M. André Gaulin.

Un peu d'*histoire*

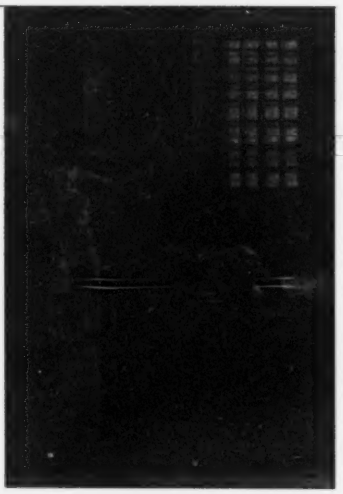

Le conseil souverain créé par le roi (1663) devint bicéphale en 1664 sous l'autorité du Gouverneur (ici Augustin de Saffray de Mésy) et de l'Intendant. Il faut attendre 1665 pour voir arriver Jean Talon. Les quelques membres nommés au Conseil où siège l'évêque (ici, Mgr de Laval) pour assister le Gouverneur et l'Intendant sont des gens influents.

Conseil d'administration 2006-2007

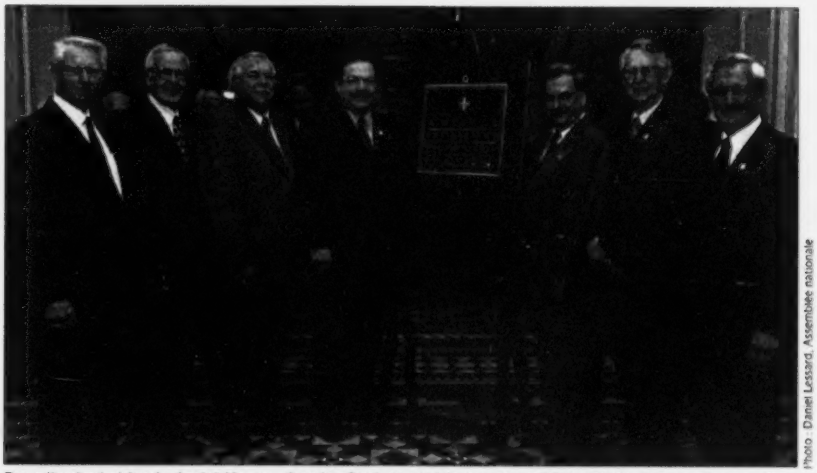

Photo : Daniel Lessard, Assemblée nationale

Dans l'ordre habituel : André Harvey, Antoine Drolet, président sortant, Michel Côté, Jacques Brassard, président, Lewis Camden, vice-président, Gérald Harvey, secrétaire-trésorier, Claude Lachance.

Le président de l'Assemblée nationale est président honoraire de l'Amicale.

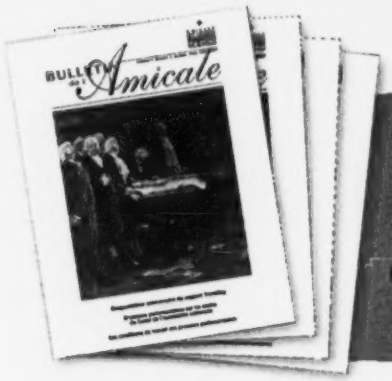

Tous les numéros du Bulletin depuis 2000 sont disponibles sur Internet à l'adresse : http://www.assnat.qc.ca/fra/amicale/index.htm

Le Bulletin est publié par l'Amicale des anciens parlementaires du Québec avec la collaboration des services de l'Assemblée nationale

Comité de rédaction
André Gaulin, rédacteur
Marie-France Lapointe

Responsable de l'édition
André Gaulin

Collaboration
Jacques Brassard
Raymond Brouillet
Jean-Paul Champagne
Gaston Deschênes
André Harvey
Gérald Harvey
Marcel Masse
Denis Monière
Fabien Roy
Anne-Louise Savary

Conception et réalisation
Joan Deraîche
Myriam Landry
Marie-France Lapointe

Impression
Division de la reprographie et de l'imprimerie

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
Bureau 2.27
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-1327
Téléc. : 418 644-7124
Courriel : aapq@assnat.qc.ca
http://www.assnat.qc.ca/fra/amicale/index.htm

Dépôt légal – Printemps 2007
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1703-1338